

Comprendre la cholestase gravidique (CIHG) - Fiche conseil

Les démangeaisons que vous ressentez sont liées à une affection du foie appelée "**cholestase intra-hépatique gravidique**" (CIHG), et non à un problème de peau. Cette condition conduit à une accumulation dans votre foie et votre sang de certaines substances appelées acides biliaires, qui sont normalement produites par le foie pour aider à la digestion.

Cette maladie est déclenchée par les changements hormonaux qui se produisent pendant la grossesse et elle disparaît généralement d'elle-même dans le mois qui suit l'accouchement.

Les démangeaisons sont le principal et souvent l'unique symptôme ressenti par les patientes. La plupart du temps, la CIHG ne cause pas de complications pour la grossesse, mais une surveillance étroite est nécessaire. Il est parfois nécessaire de provoquer l'accouchement un peu plus tôt que prévu.

La maladie disparaît en général dans le mois suivant l'accouchement. Consultez de nouveau votre médecin si les démangeaisons persistent plus d'un mois après la naissance.

La CIHG peut réapparaître au cours d'une prochaine grossesse ou en cas de prise d'une contraception hormonale œstroprogestative, mais elle n'interdit pas nécessairement l'utilisation de ce type de contraception si aucun symptôme ne survient.